

Votre pays est-il sur la carte ?

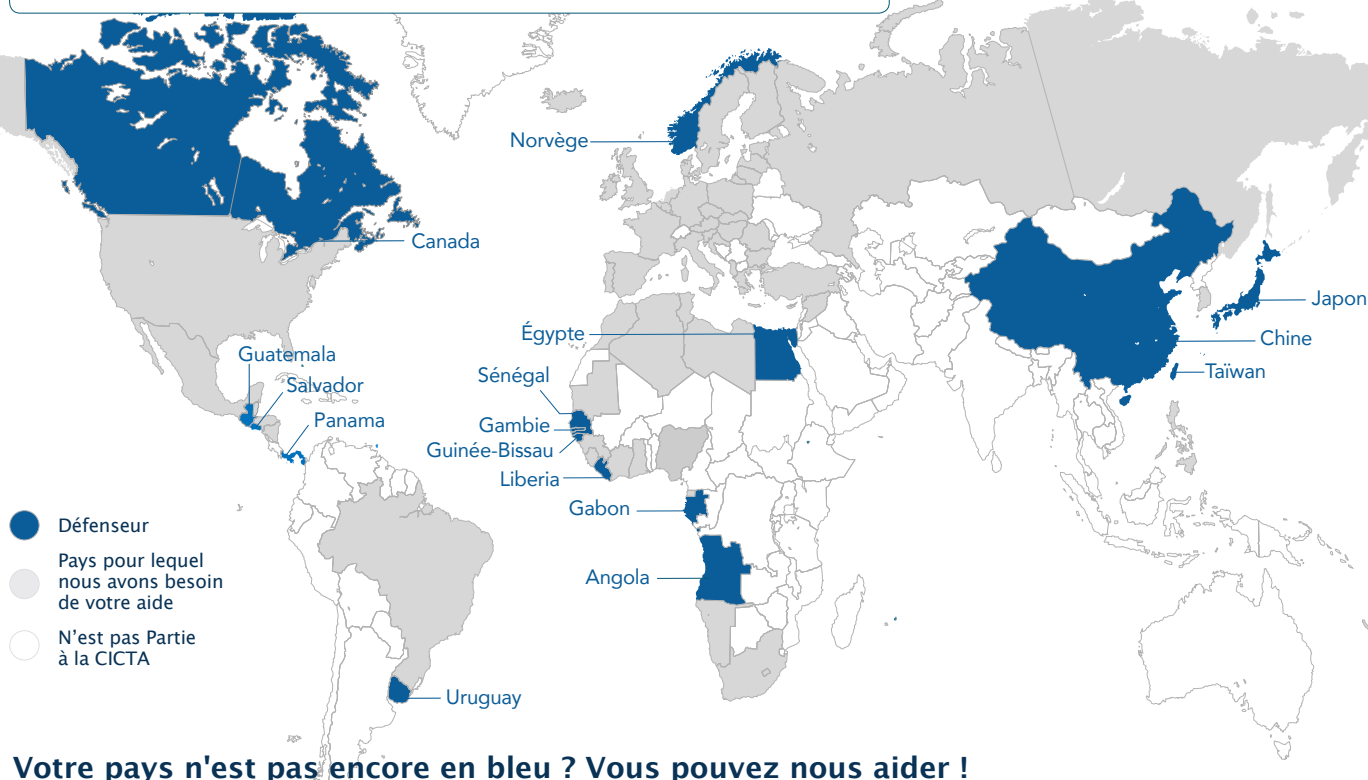
Un engagement et une piste pour sauver des requins-taupes bleus en danger

La Shark League axe ses efforts sur l'une des plus grandes crises en matière de conservation des requins dans le monde : le dangereux déclin des requins-taupes bleus de l'Atlantique. Pendant toute l'année 2020, nous encourageons et suivons le soutien des pays de pêche de l'Atlantique à l'adoption urgente de limites de capture fondées sur la science afin de sauver cette espèce en danger d'extinction.

Si nous voulons changer la donne, nous avons besoin de votre aide pour amener les Parties à la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) à figurer sur la Carte des défenseurs des requins-taupes bleus !



CARTE DES DÉFENSEURS DES REQUINS-TAUPES BLEUS



Votre pays n'est pas encore en bleu ? Vous pouvez nous aider !

RESPONSABLES GOUVERNEMENTAUX DES AGENCES POUR LA PÊCHE :

Dites-nous si votre pays soutient les limites de la CICTA fondées sur la science pour les requins-taupes bleus, et ce qu'il fera pour contribuer à leur adoption cette année.

RESPONSABLES GOUVERNEMENTAUX DES AGENCES POUR L'ENVIRONNEMENT :

Rappelez à vos homologues travaillant sur la pêche que votre pays a des obligations en tant que membre de la CITES et qu'il doit empêcher le commerce non durable des requins-taupes bleus. Encouragez-les à déclarer leur soutien sans faille aux limites de captures recommandées par les scientifiques de la CICTA.

REPRÉSENTANTS DES ONG, SCIENTIFIQUES ET CITOYENS PRÉOCCUPÉS PAR LA QUESTION :

Incitez les responsables des agences pour la pêche et pour l'environnement de votre pays à soutenir publiquement et activement des mesures de la CICTA fondées sur la science pour les requins-taupes bleus, telles que proposées par le Sénégal et d'autres pays.

Votre pays est-il sur la carte ?

Un engagement et une piste pour sauver des requins-taupes bleus en danger

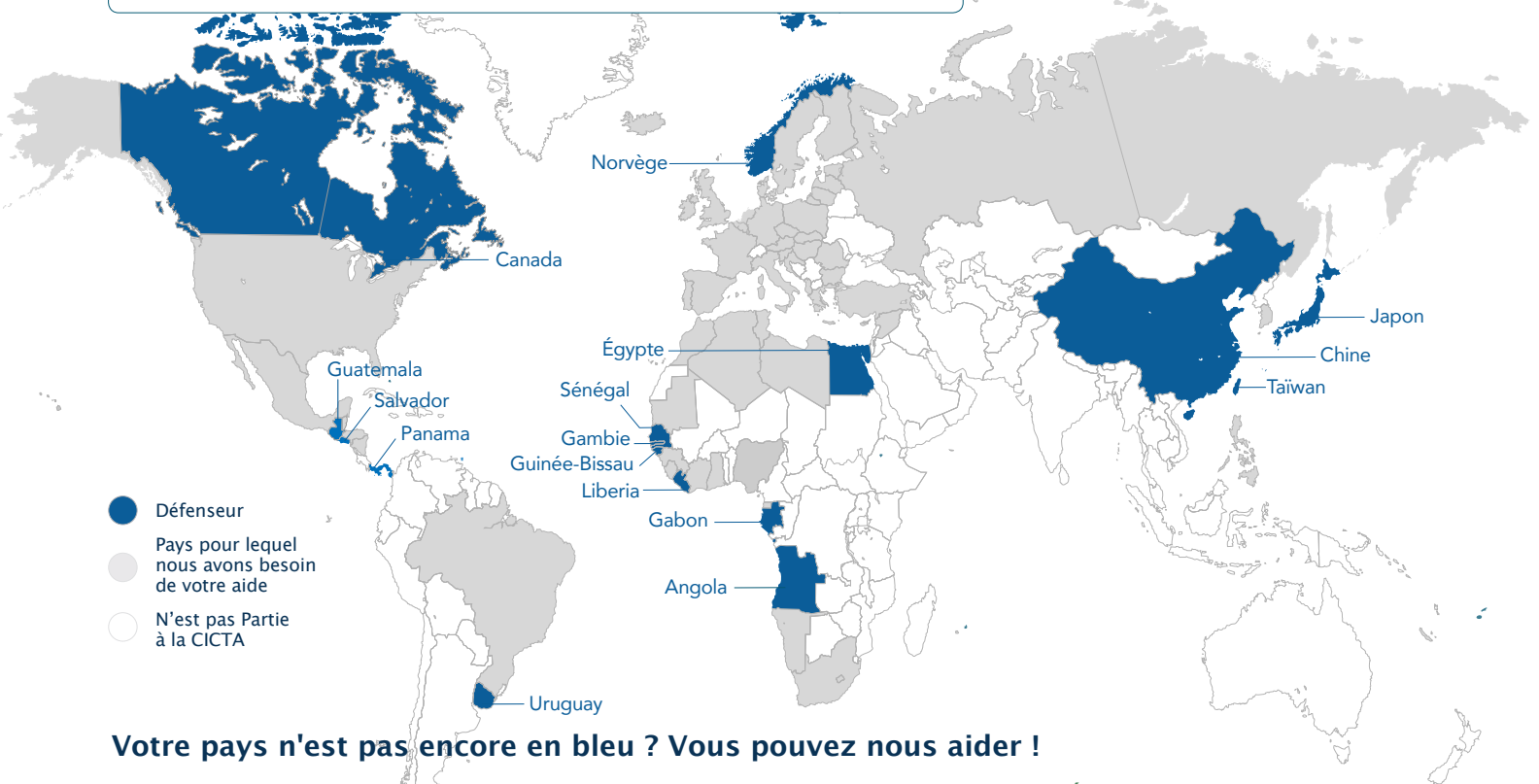


La Shark League axe ses efforts sur l'une des plus grandes crises en matière de conservation des requins dans le monde : le dangereux déclin des requins-taupes bleus de l'Atlantique. Pendant toute l'année 2020, nous encourageons et suivons le soutien des pays de pêche de l'Atlantique à l'adoption urgente de limites de capture fondées sur la science afin de sauver cette espèce en danger d'extinction.

Si nous voulons changer la donne, nous avons besoin de votre aide pour amener les Parties à la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) à figurer sur la Carte des défenseurs des requins-taupes bleus !



CARTE DES DÉFENSEURS DES REQUINS-TAUPES BLEUS



Votre pays n'est pas encore en bleu ? Vous pouvez nous aider !

RESPONSABLES GOUVERNEMENTAUX DES AGENCES POUR LA PÊCHE :

Dites-nous si votre pays soutient les limites de la CICTA fondées sur la science pour les requins-taupes bleus, et ce qu'il fera pour contribuer à leur adoption cette année.

RESPONSABLES GOUVERNEMENTAUX DES AGENCES POUR L'ENVIRONNEMENT :

Rappelez à vos homologues travaillant sur la pêche que votre pays a des obligations en tant que membre de la CITES et qu'il doit empêcher le commerce non durable des requins-taupes bleus. Encouragez-les à déclarer leur soutien sans faille aux limites de captures recommandées par les scientifiques de la CICTA.

REPRÉSENTANTS DES ONG, SCIENTIFIQUES ET CITOYENS PRÉOCCUPÉS PAR LA QUESTION :

Incitez les responsables des agences pour la pêche et pour l'environnement de votre pays à soutenir publiquement et activement des mesures de la CICTA fondées sur la science pour les requins-taupes bleus, telles que proposées par le Sénégal et d'autres pays.

Un problème urgent

Le requin-taube bleu est une espèce intrinsèquement vulnérable, vitale sur le plan écologique et d'une grande valeur économique. Il est classé par l'UICN comme espèce en danger et il est inscrit à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Ce requin grand migrateur est exploité par de nombreux pays pour sa viande, ses nageoires et dans le cadre de la pêche sportive. Or, il a désespérément besoin de limites de captures internationales. Cela fait trois ans que la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) échoue à prendre les mesures qui s'imposent sur la base d'avis scientifiques clairs et pressants recommandant d'interdire la rétention des requins-taupes bleus de l'Atlantique nord, aujourd'hui gravement surpêchés. Le maintien d'une pêche intense et pratiquement illimitée sur cette population en déclin et à croissance lente représente un problème urgent de conservation dont la résolution prendra déjà des décennies. Les pays pêchant dans l'Atlantique doivent agir aujourd'hui pour éviter une catastrophe bien plus importante.

Les défenseurs



Lors de la réunion annuelle de la CICTA en novembre dernier, le Sénégal et le Canada ont mené une initiative visant à établir les limites fondées sur la science pour les requins-taupes bleus, comme recommandé par les scientifiques.



Leur proposition a été soutenue par la Gambie, le Gabon, le Panama, le Liberia, le Guatemala, l'Angola, le Salvador et l'Égypte.



La proposition conjointe de limites fondées sur la science pour les requins-taupes bleus a été soutenue lors de la réunion 2019 de la CICTA par des déclarations de la Norvège, de la Guinée-Bissau, de l'Uruguay, du Japon, de la Chine et de Taïwan.

Les jokers

Chacune des Parties à la CICTA, quels que soient ses débarquements de requins-taupes bleus, joue un rôle important dans l'obtention d'un accord de la CICTA qui soit suffisamment strict pour sauver les requins-taupes bleus. Les membres de la CICTA qui suivent doivent encore annoncer leur position en ce qui concerne les limites de la CICTA fondées sur la science pour les requins-taupes bleus, telles que proposées en novembre par le Sénégal et

Le remède

La CICTA peut adopter, par consensus ou par vote, les recommandations que ses scientifiques ont formulées pour éviter l'effondrement des requins-taupes bleus de l'Atlantique nord : interdire complètement la rétention et travailler à minimiser la mortalité après rejet à la mer. Les scientifiques de la CICTA recommandent également d'établir une limite des captures de requins-taupes bleus à 2 001 tonnes pour l'Atlantique sud afin d'éviter une crise similaire dans cette région de l'océan. Les négociations intersession au sujet du requin-taube bleu ayant été annulées, la prochaine possibilité d'adopter ces mesures se présentera lors de la réunion annuelle de novembre 2020.

Parallèlement, les Parties à la CITES (qui incluent toutes les Parties à la CICTA) devront prouver que leurs exportations et leurs débarquements de requins-taupes bleus provenant de haute mer sont issus de pêcheries durables et légales.

Les obstacles



La proposition conjointe de limites fondées sur la science pour les requins-taupes bleus a été rejetée en 2019 par l'Union européenne (UE), les États-Unis et Curaçao. Ces Parties ont défendu des contre-propositions extrêmement complexes qui étaient loin de respecter les recommandations scientifiques et qui auraient permis le débarquement de centaines de tonnes de requins-taupes bleus.

La proposition des États-Unis et de Curaçao permettait même de poursuivre l'abattage des requins-taupes bleus remontés vivants à bord des navires.

Les navires de pêche de l'UE sont responsables de la plupart des captures déclarées de requins-taupes bleus. L'Espagne est le premier pays au monde en termes de débarquements de cette espèce. L'UE a soutenu la proposition d'inscrire les requins-taupes bleus à la CITES, mais doit encore imposer des limites de captures des requins-taupes bleus à ses grandes flottes de pêche au requin.

d'autres pays : Afrique du Sud, Ghana, France (Saint-Pierre-et-Miquelon), Brésil, Maroc, Corée, Côte d'Ivoire, Russie, Cabo Verde, São Tomé-et-Príncipe, Venezuela, Guinée équatoriale, République de Guinée, Royaume-Uni, Libye, Tunisie, Trinité-et-Tobago, Namibie, Barbade, Honduras, Algérie, Mexique, Vanuatu, Islande, Turquie, Philippines, Nicaragua, Belize, Syrie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Nigéria, Albanie, Sierra Leone, Mauritanie, Grenade.

Financé par le Shark Conservation Fund (SCF)

www.sharkleague.org – info@sharkleague.org



sharkadvocates.org



sharktrust.org



projectaware.org



ecologyaction.ca